**Photos**
- GASREL-Auguste-ms.jpg

**Genre**
Homme

**Nom**
GASREL

**Prénom**
Auguste Ernest

**Nom et Prénom(s)**
GASREL Auguste Ernest

**Chronologie**
1941

**Statut**
- RIF
- DIR

**Mouvements**
- FRONT NATIONAL

**Zones d'action**
Le Havre

**Date de naissance**
21/04/1894

**Commune**
Saint Lunaire

**Département / Pays**
35

**Lieu**
Saint Lunaire - 35

**MPLF**
- MPLF

**Mort pour la France**
24/08/1942 à Auschwitz

**Parcours dans la résistance**

**Auguste Ernest GASRE,** est né à Saint Lunaire (35) le 21 avril 1894, de père inconnu et de Sophie Gasrel, 16 ans, sans profession. Il fut élevé par ses grand-parents.

Domicilié 8 passage Coquelin-Aîné à Graville, il s'était marié en 1919 et était père de deux enfants (Auguste et Jeannine) Il était mécanicien, et « inscrit maritime », le 24 mars 1922.

Le 30 mars 1930, la famille Gasrel résidait au 22 rue Bazan (aujourd'hui rue Françoise Sagan) puis au 8 ou au 10 passage Coquelin Ainé au Havre.

Il était membre du mouvement Front National et avait adhéré au Parti communiste en 1936 et 1937.

Sous l'Occupation, il devient le chef de la Défense passive du secteur nord du Havre. Bien que récusant tout engagement politique, il passe pour « un rouge » aux yeux de la police car, après le début de la Guerre d'Espagne, membre du Secours Rouge, il avait collecté pour les Républicains espagnols Quels que soient ces choix politiques depuis 1940, Augustin Gasrel est porté sur les listes de suspects des polices françaises et allemandes.

Il est arrêté sur dénonciation par la Gestapo le 22 octobre 1941 après la découverte à son domicile d'un dépôt d'armes et de différents papiers dont des tracts.

Il fut interné à la prison du Havre. Les autorités allemandes le transférèrent le 22 décembre 1941 au camp allemand de Royallieu à Compiègne (Frontstalag 122).

Depuis le camp de Compiègne, il est déporté par le convoi du 6 juillet 1942 (dit des 45000) vers Auschwitz, enregistré à son arrivée à Auschwitz le 8 juillet 1942 sous le numéro "46325 "selon la liste par matricules du convoi établie en 1974 par les historiens polonais du Musée d'Etat d'Auschwitz. Il se déclare athée (glaubenslos) lors de l'interrogatoire d'immatriculation à Auschwitz (matricule 46325).

Auguste GASREL meurt à Auschwitz le 24 août 1942 d'après le certificat de décès établi au camp d'Auschwitz et destiné à l'état civil de la municipalité d'Auschwitz (in Death Books from Auschwitz Tome 2 page 336).
La mention « Mort en déportation» est apposée sur son acte de décès paru au Journal Officiel du 29 septembre 1992. Son acte de décès porte toujours la date fictive de novembre 1942 (source : Blog Politique Auschwitz).

Auguste GASREL a été homologué RIF (avec le grade d'adjudant) et DIR.

Mémoire : son nom est inscrit sur le monument commémoratif de la Résistance et de la Déportation du Havre.

Rédacteur : F. Roumeguère

*Documents annexés : pièces du dossier AC 21 P 453 967 (D. Fouache)*

Claudine Cardon-Hamet, Blog Politique Auschwitz

Catherine Voranger Dictionnaire des Victimes du nazisme en Normandie

**SHD Vincennes**
GR 16 P 245215

**SHD Caen**

AC 21 P 453 967

**Archives du collectif**
AC 21 P 453 967 (D. Fouache)

**Archives municipales**
Cote 94Z155

**Bibliographie**
Train 1709 destination Dachau, Christian Bernadac, Michel Lafon Edit. 1994

**Photothèque / Documents annexes**
- DSC_0834-scaled.jpg
- DSC_0823-scaled.jpg
- DSC_0820-1-scaled.jpg
- DSC_0819-1-scaled.jpg
- DSC_0818-1-scaled.jpg
- DSC_0816-1-scaled.jpg
- DSC_0815-1-scaled.jpg
- DSC_0814-1-scaled.jpg
- DSC_0812-1-scaled.jpg

**Crédit Photo**
© IHS 76 - UL CGT Le Havre

**Mise à jour**
13/09/2022